EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 16/04/2025
ID Télétransmission : 033-213300635-20250415-141692-DE-1-1

Date de mise en ligne : 17/04/2025

certifié exact,

Séance du mardi 15 avril 2025
D-2025/82

Aujourd'hui 15 avril 2025, à 14h05,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17h21 à 17h40

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime ROSSELIN, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Magali FRONZES,

Monsieur Francis FEYTOUT présent à partir de 16H30, Monsieur Baptiste MAURIN présent jusqu'à 17H00, Monsieur Nicolas PEREIRA jusqu'à 17H03, Madame Magali FRONZES présente jusqu'à 17H21, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 17H45

Excusés :

Madame Servane CRUSSIERE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Madame Myriam ECKERT,

Prolongation du Bail Emphytéotique. Résidence autonomie Alsace Lorraine - Société ENEAL. Adoption. Autorisation.

Madame Delphine JAMET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux a mis à disposition des terrains sis 11-15 Cours Alsace Lorraine, auprès de la société ENEAL (anciennement SA HLM L'Habitation Economique, puis SA d'HLM Logévie) pour la construction de la Résidence autonomie Alsace Lorraine. Un bail emphytéotique a ainsi été conclu entre les deux parties en 1983 pour une durée de 65 ans qui arrive à échéance en 2048.

Une convention de location a ensuite été signée entre ENEAL et le CCAS de Bordeaux afin de mettre à disposition un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées, dénommé Résidence Autonomie Alsace Lorraine.

La Résidence Autonomie n'a fait l'objet d'aucune réhabilitation depuis sa mise en location. Seuls des travaux d'entretien courant ont été effectués.

Ainsi, dans le cadre des futurs travaux de réhabilitation de la Résidence Autonomie Alsace Lorraine dont le CCAS est le gestionnaire, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prolonger le bail emphytéotique de 7 ans afin de le faire coïncider avec le Bail de Location Immobilier qui doit être signé entre le CCAS et ENEAL pour une durée de 30 ans, soit jusqu'en 2055. Ainsi, la société ENEAL pourra engager les travaux de réhabilitation et pourra lisser son emprunt sans répercuter le coût sur les mensualités dû par le CCAS dans le cadre de son bail de location immobilier.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- À prolonger de 7 ans le bail emphytéotique initialement prévu pour une durée de 65 ans,
- À signer tous les actes et documents, si nécessaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Non participation au vote de Monsieur Stéphane PFEIFFER, et de Mesdames Harmonie LECERF MEUNIER, Isabelle FAURE

ABSTENTION DU GROUPE ROUGE BORDEAUX ANTICAPITALISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 15 avril 2025

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Delphine JAMET